
La loi n°2012-347 du 12 mars 2012 a apporté de nouvelles conditions aux recours aux agents contractuels et procède à une modification complète de l'article 3 de loi du 26 janvier 1984.

Le présent guide porte sur les agents contractuels de droit public défini au sens de la loi 84-16 du 1 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat et relatif aux agents contractuels de la fonction publique d'État.

fichiers:



[Télécharger guide_contractuel_2022_v2.pdf](#) (1.22 Mo)

Syndiqués: [Fiches droits et garanties](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
